

RESOLUTION DE L'A.G. du SNUDI-FO 40 du lundi 26 mai 2025 -MONT DE MARSAN –

NON à une économie de guerre ! TOUT POUR la Paix !

En introduction, l'Assemblée Générale du SNUDI-FO 40 se félicite de la prise de position de la Confédération cgt-FO face à la posture pour le moins belliciste du Président Macron qui en appelle à l'Union Sacrée pour « *défendre la Paix en préparant la guerre* ». L'A.G. du SNUDI-FO 40 fait sien le communiqué de Presse confédéral « *Pain, Paix, Liberté* », notamment le paragraphe : « (...) *Sans être indifférente à la sécurité de la nation, FO ne veut participer ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans une économie de guerre, synonyme de renoncement et d'abandon des revendications des travailleurs (...)* »

C'est en respect de ce principe d'indépendance et de liberté syndicales que l'A.G. du SNUDI-FO 40 refuse toute austérité nécessitée par cette « économie de guerre ». Ainsi, elle dénonce les 40 milliards d'économies à venir, prévus dans le budget 2026, tout en doublant dans le même temps le budget de la Défense au nom du réarmement. Elle condamne également la décision du Premier Ministre Bayrou de préempter les fonds de réserve dans les ministères pour le budget de guerre : 95 millions à l'Éducation Nationale et 500 millions à l'Enseignement Supérieur.

En dignes héritiers de Léon Jouhaux, fondateur de la cgt-FO et prix Nobel de la paix en 1951, les syndiqués du SNUDI-FO 40, réunis en A.G., veulent rappeler leur attachement indéfectible à la Paix. C'est pourquoi ils refusent l'escalade dans tous les pays en guerre et expriment avec force et détermination leur exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent en Gaza et Cisjordanie, en Ukraine et dans tous les pays où les guerres sévissent, dont les premières victimes sont les civils, particulièrement les enfants et les femmes.

Face à la tragédie atroce et inhumaine en cours contre le peuple palestinien à Gaza, le SNUDI-FO 40 invite tous ses militants, sympathisants, et au-delà, à renforcer les rangs des manifestations pour arrêter ce massacre et faire pression pour que des actes concrets soient pris sans délai contre le gouvernement de Nétanyahou. Nous ne pouvons pas fermer les yeux, le faire c'est être complices.

Pour le SNUDI-FO, l'Union Nationale, c'est NON ! Les revendications, c'est OUI !

CARTE SCOLAIRE

L'A.G. du SNUDI-FO 40 se félicite de l'exceptionnelle mobilisation dans notre département des Landes, comme dans l'ensemble du pays, pour refuser les fermetures massives de postes et de classes qui vont encore une fois conduire à la destruction des conditions d'enseignement. L'AG se félicite de la constitution du Comité Départemental en défense des écoles publiques ainsi que la constitution du Comité National de Liaison en défense des écoles publique qui a tiré toutes les ficelles pour construire la mobilisation, avec les parents, les élus, les personnels et les organisations syndicales et s'opposer aux fermetures de classes partout en France.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 dénonce les 15 classes fermées pour la rentrée prochaine dans les Landes et continue d'exiger l'annulation de toutes les fermetures et la création de tous les postes nécessaires (*Adjoints, TR, RASED...*)

L'A.G. du SNUDI-FO 40 dénonce la tentative de diversion de Macron pour ne pas répondre à la colère des personnels et des parents en annonçant le lancement d'une « **convention citoyenne sur les temps de l'enfant** ». Cette « convention citoyenne » arrive à point nommé pour camoufler les véritables problèmes auxquels sont confrontés les personnels avec des propositions plus dangereuses et plus démagogiques les unes que les autres, constituant une attaque directe vis-à-vis du statut et des conditions de travail des personnels.

Pour améliorer les conditions de travail des personnels, les conditions d'apprentissage des élèves et garantir

leur droit à l'instruction, l'urgence est de répondre aux revendications exprimées depuis des mois par les personnels et les parents, à savoir annuler les 5 000 fermetures de classes et créer les postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !

Aussi, l'A.G. du SNUDI-FO 40 se félicite des dernières décisions adoptées lors du Comité National de liaison des Comités Départementaux de défense de l'Ecole Publique du 14 mai dernier, à savoir : MARDI 10 JUIN, journée d'actions dans tous les départements (grève, rassemblement, blocage, manifestation, conférence de presse ...) et MERCREDI 11 juin, à Paris, le matin, conférence des délégués départementaux et l'après-midi, rassemblement au MEN avec demande d'audience.

Le SNUDI-FO 40 invite tous ceux qui veulent continuer de résister à poursuivre la mobilisation pour refuser cette carte scolaire 2025 ! Le SNUDI-FO 40 est et sera aux côtés des personnels et des parents en colère de voir leur école publique abîmée et qui ne veulent rien lâcher.

MOUVEMENT P.E. / DÉROULEMENT DE CARRIÈRE P.P.C.R.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 constate que le mouvement est de plus en plus verrouillé. Elle s'oppose aux fermetures de postes, à l'augmentation des postes à profil et à la multiplication des bonifications diverses pour le barème. L'AG dénonce le nouveau barème instituant une bonification de l'échelon au détriment de l'ancienneté et revendique un retour à l'ancien barème qui prenait véritablement en compte l'Ancienneté Générale de Service.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 relève que la modification du déroulement de carrière P.P.C.R. annoncée comme attractive pour le métier par la Ministre Borne ne se traduit concrètement par aucune réelle revalorisation mais par un nouveau rendez-vous de carrière pour la classe exceptionnelle. L'A.G. rappelle son opposition à P.P.C.R. et revendique toujours son abandon pour un véritable déroulement de carrière garantissant l'accès pour tous à l'échelon terminal du corps pour une carrière complète.

ÉVALUATION D'ÉCOLE

L'A.G. du SNUDI-FO 40 souligne que les évaluations d'écoles poursuivent le travail de détricotage du statut et de destruction de l'école publique. Elles ouvrent la porte à une ingérence toujours plus importante des parents d'élèves et des collectivités territoriales. Avec la loi Rilhac, elle met les équipes sous pression sans apporter de solutions réelles puisqu'aucun moyen supplémentaire n'est possible.

L'A.G. se félicite que la résistance, appuyée par FO, ait permis de vider ces évaluations de leur contenu. Elle continue d'appeler toutes les écoles soumises à ce dispositif à refuser, avec le syndicat, massivement d'y entrer pour en obtenir le retrait total.

ÉVALUATION DES DIRECTEURS

L'A.G. du SNUDI-FO 40 s'oppose fermement à la mise en place des évaluations des directeurs. La loi Rilhac, que notre syndicat a toujours combattue et dont nous demandons l'abrogation, le dit explicitement : les directeurs doivent désormais subir un nouvel entretien professionnel, en lien avec leur fonction de directeur, tous les 5 ans, avec comme possibilité de se voir retirer leur emploi de directeur par l'IA-DASEN.

L'A.G. considère que cette épée de Damoclès vient s'ajouter à l'« autorité fonctionnelle » induite par cette loi, aux entretiens P.P.C.R., aux évaluations d'écoles ... sans apporter de solutions concrètes aux problèmes rencontrés dans les écoles.

Pour l'A.G., il est urgent que tout cela cesse : **abrogation de la loi Rilhac, stop à la surcharge de travail des directeurs !**

INCLUSION SCOLAIRE SYSTÉMATIQUE ET INDIFFÉRENCIÉE

L'A.G. du SNUDI-FO 40 dénonce la politique d'inclusion systématique et forcée qui ferme des postes en structures spécialisées, qui diminue l'accompagnement dû aux enfants notifiés, qui organise la dégradation des conditions de travail des personnels (AESH, PE...) et institue la maltraitance généralisée. Trop de souffrances pour toutes et tous ; trop d'absence de réponses adéquates de l'Administration.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 exige l'arrêt de cette politique d'inclusion scolaire systématique, ainsi que l'abandon de l'acte II de l'école inclusive. L'A.G. revendique l'abrogation de la loi du 5 mai 2025 qui

généralise les P.A.S. dans tous les départements et l'abandon des P.I.A.L. Elle revendique tous les moyens, humains et financiers, pour la défense des structures et établissements médico-sociaux (IME, ITEP, IM-Pro...), seuls garants du droit pour tout enfant en situation de handicap d'avoir un enseignement spécialisé et adapté à son handicap.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 décide de relancer une campagne de témoignages d'enseignants, d'AESH, d'écoles pour actualiser son livre noir de l'Inclusion scolaire systématique en vue d'une conférence de presse. Le syndicat appelle les personnels enseignants, AESH, ATSEM, agents communaux des écoles à lui faire remonter leurs vécus quotidiens.

RYTHMES SCOLAIRES

L'A.G. du SNUDI-FO 40 dénonce une nouvelle fois l'organisation de la semaine scolaire en application des décrets Peillon de 2013, Hamon de 2014 et Blanquer de 2017, ayant instauré la semaine à 4,5 jours. Ces décrets ont mis en œuvre une véritable territorialisation de l'École publique via les projets éducatifs de territoire (PEdT), qui instaurent la confusion entre le scolaire et le périscolaire et qui aggravent les conditions de travail des personnels. La résistance des personnels avec le SNUDI FO (grèves, manifestations, pétitions, lettres aux élus) a permis qu'aujourd'hui 96% des communes soient revenues à la semaine de 4 jours.

L'A.G. revendique une seule organisation scolaire nationale basée sur 4 jours de classes sur 36 semaines, et deux mois de congés d'été pleins.

L'A.G. dénonce l'opération de com' et de diversion du Président Macron avec la mise en œuvre d'une « *convention citoyenne sur les temps de l'enfant* ». L'A.G. sera très vigilante à toute dégradation des conditions de travail et de vie des personnels des écoles via cette « convention citoyenne » et se déclare prête à se mobiliser s'il le faut.

A.E.S.H.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 soutient le combat des A.E.S.H. contre la précarité et pour l'obtention d'un statut, d'un vrai salaire, pour l'abandon des P.I.A.L. et des P.A.S. et pour que 24h d'accompagnement deviennent leurs Obligations Réglementaires de Service à temps plein.

Depuis des années, à part quelques revalorisations et la création d'une indemnité, leur permettant tout juste de suivre les évolutions du S.M.I.C., force est de constater que ces personnels, qui représentent à ce jour l'équivalent du deuxième métier de l'Éducation nationale, demeurent dans une situation de précarité intenable. Ils subissent des temps incomplets, vivent pour beaucoup en-dessous du seuil de pauvreté et leurs conditions de travail, du fait de la mutualisation, les conduisent à des situations de souffrance.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 exige pour les A.E.S.H. un statut de fonctionnaire de catégorie B et un salaire digne leur permettant de vivre de ce seul métier, le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des P.I.A.L. et des P.A.S., dispositifs redoutables de flexibilité et mutualisation à outrance.

Vu tous les considérants ci-dessus, l'A.G. fait sien l'appel des A.E.S.H. des Landes (Cf. annexe)

DÉVELOPPEMENT

L'A.G. du SNUDI-FO 40 indique que, face aux attaques sans précédent des différents gouvernements contre l'École publique et ses personnels, plus que jamais il est nécessaire de développer et de consolider la structure de terrain du SNUDI-FO 40. Pour cela, de nouveaux correspondants d'école et de secteurs, véritables relais du syndicat, sont indispensables. Pour l'A.G. tous les adhérents du SNUDI-FO 40 ont leur place, selon leurs disponibilités, dans le renforcement du SNUDI-FO 40, notamment en diffusant les informations du syndicat dans leur école, en recueillant les éventuelles problématiques individuelles et collectives de leur école pour les faire remonter au secrétariat départemental.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 encourage toutes celles et tous ceux qui veulent résister, revendiquer, reconquérir et qui croient au syndicalisme de terrain à nous rejoindre par l'adhésion à FORCE OUVIERE. En avant pour les 250 syndiqués !

VERS LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DÉCEMBRE 2026

L'année 2026 sera marquée par les élections professionnelles, en décembre 2026. 18 mois donc pour gagner et renforcer notre place dans le paysage syndical du département. Pour être clair et précis : pour devenir, au minimum, le second syndicat du 1^{er} degré dans les Landes.

L'A.G. du SNUDI-FO 40 appelle donc tous les enseignants et les AESH FORCE OUVRIERE des Landes à « rentrer en campagne électorale » dès maintenant :

- En recueillant les adresses mails personnelles des collègues de son(ses) école(s) *(et, si possible, de leur PIAL pour les AESH)* ;
- En diffusant dans les écoles les documents syndicaux FO ;
- En appelant le syndicat *(Pour les AESH : Pascale ou Agnès ou Marc)* pour tout problème éventuel rencontré dans l'école. L'équipe du SNUDI-FO 40 interviendra au plus vite ;
- En proposant aux collègues de son (ses) école(s) *(Et pour les AESH, du PIAL si possible)* que le SNUDI-FO vienne tenir une réunion d'information syndicale, pendant la pause méridienne ou après la classe ;
- En proposant aux collègues de votre (vos) école(s) *(Et pour les AESH, du PIAL si possible)* de participer aux réunions d'inFORMations syndicales FO et de s'inscrire aux stages FO qui seront organisés durant toute l'année scolaire 2025/2026 ;
- En ouvrant le « **cahier de votants FO** » dès à présent : établir la liste des collègues de son(ses) école(s) *(Et pour les AESH, du PIAL si possible)* qui, avec quasi-certitude, voteront FO en décembre 2026. Faire remonter la liste établie au SNUDI-FO 40 pour un premier comptage.

***Le SNUDI-FO 40, un syndicat déterminé pour
résister, revendiquer et reconquérir !***

adoptée à l'unanimité moins une voix